La femme est l'avenir de l'homme

Autor(en): **Cattin, Gérard**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): **- (1998)**

Heft 32: **Formation professionnelle des filles**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-351490

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA FEMME EST L'AVENIR DE L'HOMME

Cette célèbre phrase mise en vers par le poète Louis Aragon et reprise par le chanteur Jean Ferrat réaffirme son actualité par rapport au monde du travail. La situation de l'emploi est marquée actuellement par un assèchement de la main-d'œuvre qualifiée dans les professions de la mécanique. Bastions de notre économie, l'horlogerie, la métallurgie, les constructeurs de machines et d'appareils peinent à trouver les professionnels indispensables – en règle générale des hommes – à la réalisation de leurs produits.

Le Service des arts et métiers et du travail organise des cours de reconversion et de perfectionnement dans les domaines du polissage de boîtes de montres et de la conduite de machines à commande numérique. Cette stratégie porte des fruits puisque plus de 150 personnes ont retrouvé durablement un emploi dans l'industrie jurassienne. Je constate cependant que ce sont presque exclusivement des hommes qui ont choisi cette voie. Or, les conseillers en personnel ont maintenant de grandes difficultés à garnir les ateliers de formation. Pourtant, dans le réservoir de main-d'oeuvre disponible, des femmes sont capables d'embrasser les métiers de l'industrie. Bien informées, certaines d'entre elles, j'en suis sûr, en auraient le désir.

Les professions du secteur industriel ont beaucoup changé. Leur pénibilité s'est amoindrie. Les moyens auxiliaires allègent passablement la charge physique dont elles étaient affublées. L'informatique leur a donné une nouvelle dimension faite de finesse, de préréglage, de préparation.

Le contexte a donc évolué de telle façon que les caractères qui généralement marquent la féminité s'y inscriront aisément et avec efficacité.

Deux lignes d'action peuvent être développées. L'une immédiate, s'adressant aux demandeuses d'emploi, l'autre à moyen terme visant les jeunes filles qui entrent dans les processus de formation. Pour arriver à convaincre, il faut des volontés rassemblées; celle des chefs d'entreprises, celle des pouvoirs publics et des écoles, celle des parents, celle des associations féminines. Ainsi seront réunies les personnes et les moyens d'information, de logistique et financiers nécessaires pour relever le défi. La condition inéluctable de réussite réside dans la capacité de conduire ensemble les opérations de sensibilisation et de formation.

L'économie jurassienne ne demeurera forte que si elle parvient à se doter des compétences humaines indispensables à réaliser ses projets. Foin de sexisme professionnel, il faut faire un pas en avant dans le respect des principes de l'égalité entre hommes et femmes.

Gérard Cattin
Chef du Service des arts et métiers et du travail

Emploi et vie active au féminin (suite)

Le temps partiel gagne aussi du terrain dans le secteur secondaire. Mais l'aménagement de telles places de travail dans un processus de fabrication offre moins de souplesse. Elles constituent néanmoins une alternative intéressante aux emplois à plein temps et ceci aussi bien pour les salariés que pour les employeurs. Le développement de cette forme de travail pourra contribuer à réduire la pénurie de main-d'oeuvre et à atténuer les problèmes engendrés par la baisse du revenu disponible des ménages. De ce fait, le rôle des femmes dans la société est promis à un bel avenir et ceci en particulier si des modèles attrayants de travail leurs sont proposés. Pour s'en convaincre il suffit de se rappeler qu'en Suisse seulement 12% des actifs étaient occupés à temps partiel, tandis qu'ils sont estimés à 27% actuellement.

Pour terminer signalons encore le rôle grandissant que prendra l'exercice d'une activité indépendante. Quel confort et quelle chance de pouvoir exercer sa profession à domicile, en partie du moins! Dans un avenir relativement proche, les entreprises ne vous engageront plus comme salariées faisant partie de l'effectif permanent. Elles vous confieront un mandat limité, une sorte de travail à la tâche. N'est-ce pas un formidable clin d'oeil et un appel à se spécialiser dans des disciplines techniques et de pointe?